

## Qui peut recevoir la communion ? Une précision du cardinal Müller

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Non classé](#), [Points non négociables](#)

Date : 30 mars 2016



[Riposte catholique](#) a abordé les récents propos du cardinal Müller concernant les déclarations et affirmations du pape François. Ils ont été publiés sur le site du vaticaniste [Sandro Magister](#). Ils sont extraits d'un livre d'entretien avec le [Préfet pour la Congrégation de la Doctrine de la Foi](#), paru en espagnol, dont on attend les prochaines traductions anglaise et française. Le cardinal Müller revient ainsi sur les propos du pape François concernant l'admission à la sainte communion. De la circonstance selon laquelle l'eucharistie n'est pas un "aliment" pour les parfaits, on ne saurait en déduire qu'elle peut être reçue en état de péché mortel, à n'importe quelle condition. Le pardon n'est pas quelque chose de mécanique. Ce qui fait sa grandeur. Comme le dit le cardinal Müller, *"le pardon est une demande qui dépend aussi de moi"*.

QUI PEUT RECEVOIR LA COMMUNION

Le pape François dit dans son exhortation apostolique "*Evangelii gaudium*" (n° 47) que l'eucharistie "*n'est pas un prix destiné aux parfaits mais un généreux remède et un aliment pour les faibles*". Il vaut la peine d'analyser cette phrase en profondeur, afin de ne pas créer d'équivoques sur son sens.

En premier lieu, il faut noter que cette affirmation exprime la primauté de la grâce : la conversion ne constitue pas un acte autonome de l'homme, mais elle est, en elle-même, une action de la grâce. Cependant on ne peut pas déduire de cette remarque que la conversion serait une manifestation extérieure de gratitude pour ce que Dieu a fait en moi pour son propre compte, sans moi. **Je ne peux pas non plus en conclure que n'importe qui peut se présenter afin de recevoir l'eucharistie, même lorsqu'il n'est pas en état de grâce et qu'il n'est pas dans les dispositions voulues, uniquement parce que l'eucharistie est un aliment pour les faibles.**

Nous devrions nous demander avant tout : qu'est-ce que c'est que la conversion ? La réponse est qu'elle est un acte libre de l'homme et que, en même temps, elle est un acte motivé par la grâce de Dieu, qui précède toujours les actes des hommes. Pour cette raison, c'est un acte intégral, incompréhensible si l'on sépare l'action de Dieu de l'action de l'homme. [...]

Dans le sacrement de pénitence, par exemple, on remarque de manière tout à fait claire la nécessité d'une réponse libre de la part du pénitent, exprimée dans la contrition de son cœur, dans sa ferme intention de se corriger, dans la confession de ses péchés et dans son acte de contrition. C'est pourquoi la théologie catholique nie que Dieu fasse tout et que l'homme soit uniquement le réceptacle des grâces divines. La conversion est la nouvelle vie qui nous est donnée par la grâce et en même temps elle est aussi une tâche qui nous est proposée comme condition pour que nous persévérions dans la grâce. [...]

Il n'y a que deux sacrements qui constituent l'état de grâce : le baptême et le sacrement de la réconciliation. Lorsqu'une personne a perdu la grâce sanctifiante, cette personne a besoin du sacrement de la réconciliation pour retrouver cet état, non pas comme quelque chose qu'elle aurait mérité mais comme un cadeau, comme un don que Dieu lui fait sous la forme sacramentelle. L'accès à la communion eucharistique présuppose certainement la vie dans la grâce, il présuppose la communion dans le corps ecclésial, il présuppose également une vie ordonnée, en conformité avec le corps ecclésial afin de pouvoir dire "Amen". Saint Paul insiste sur le fait que quiconque mange le pain ou boit la coupe du Seigneur indignement, aura à répondre du corps et du sang du Seigneur (1 Co 11. 27).

Saint Augustin affirme que *"celui qui t'a créé sans toi ne te sauvera pas sans toi"* (Sermo 169). Dieu me demande ma collaboration. Une collaboration qui est aussi un cadeau qu'il me fait, mais qui implique que j'accueille ce don.

**Si les choses se présentaient autrement, nous pourrions tomber dans la tentation de concevoir la vie chrétienne à la manière des réalités automatiques. Le pardon, par exemple, serait transformé en quelque chose de mécanique, presque en une exigence, et non pas en une demande qui dépend aussi de moi, puisque c'est moi qui dois la formuler.** Dans ce cas-là, j'irais recevoir la communion sans être dans l'état de grâce qu'elle requiert et sans avoir demandé le sacrement de la réconciliation. Je présenterais comme une certitude, sans pouvoir aucunement le prouver à partir de la Parole de Dieu, le fait que le pardon de mes péchés m'est accordé de manière privée par l'intermédiaire de cette même communion. Mais c'est une conception de Dieu qui est fautive, une façon de tenter Dieu. Elle porte également en elle une conception fautive de l'homme et elle sous-évalue ce que Dieu peut susciter en lui.